

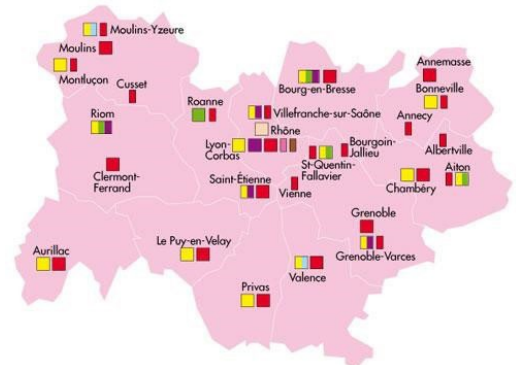
Appel à projet Sport Prison 2024-2025

I. Genèse du projet CROS Auvergne-Rhône-Alpes / DISP

Dans le cadre de ses projets, le **Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes (CROS AURA)**, en partenariat avec la **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires Rhône Alpes/Auvergne (DISP)**, mènent ensemble depuis 2012, avec la collaboration des ligues et des comités régionaux, le projet **SPORT ET PRISON**.

La Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) Auvergne-Rhône-Alpes est un service déconcentré du Ministère de la Justice et des Libertés, placée sous l'autorité de la Direction de l'Administration Pénitentiaire. Elle met en œuvre la politique pénitentiaire en matière de sécurité et d'insertion et joue un rôle d'accompagnement et de coordination de 19 établissements pénitentiaires et 12 Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Ain : Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse
Allier : Centre Pénitentiaire de Moulins-Yzeure, MA Montluçon
Ardèche : MA Privas
Cantal : MA Aurillac
Drôme : Centre Pénitentiaire de Valence
Isère : Centre Pénitentiaire de Grenoble-Varces, Centre Pénitentiaire de Saint Quentin Fallavier
Loire : Centre Pénitentiaire de Saint Etienne-La Talaudière, Centre Pénitentiaire de Roanne
Haute-Loire : MA Puy-en-Velay
Puy de Dôme : Centre pénitentiaire de Riom
Rhône : Centre Pénitentiaire de Villefranche sur Saône, MA Lyon Corbas, EPM Meyzieu
Savoie : MA Chambéry, Centre pénitentiaire d'Aiton
Haute-Savoie : MA de Bonneville



Limite de département	Centre de semi-liberté (CSL)
Maison d'arrêt (MA)	Etablissement pénitentiaire pour mineurs
Centre de détention (CD)	Centre pénitentiaire (CP)
Maison centrale (MC)	Centre pénitentiaire (ici un quartier MA et un quartier CD)
Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI)	Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA)



Au service du mouvement sportif

II. Objectifs du projet

À travers un cycle de sensibilisation (8 séances de 2h30 : entrée et sortie comprises) animé par un **technicien du sport**, spécialiste dans sa discipline, cette action a pour objectif :

- De faire découvrir aux détenus des sports populaires, méconnus ou émergents
- De leur apprendre les techniques du sport et ses valeurs : implication et développement psychologique et physique
- De sensibiliser aux bienfaits de l'activité physique sur la santé

III. Date de mise en œuvre et échéancier

- **Lancement de l'appel à projet** : Mercredi 16 octobre 2024 ;
- **Date limite des dépôts de dossier** : Dimanche 1er décembre 2024 ;
- **Réponse des dossiers retenus** : Vendredi 6 décembre 2024 ;
- **Réunion de cadrage avec les structures retenues** : **Jeudi 12 décembre 2024**

Cette réunion se déroulera à la DISP à Lyon, et rassemblera :

- La DISP ;
- Le CROS Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les moniteurs de sport des établissements concernés ;
- Les intervenants des disciplines retenues : dont la présence est indispensable.

Mise en œuvre des cycles : à compter du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 30 juin 2025.

IV. Modalité de dépôt du dossier

Le dossier (fiche de candidature) devra être envoyé avant la date buttoir, **tamponné et signé**. **Tout dossier incomplet** ne sera pas traité.

Un dossier sera constitué par établissement. Si vous souhaitez candidater sur plusieurs établissements, vous devrez remplir plusieurs dossiers. Les envois seront effectués par mail à :

- **Rafael Motti** – référent AAP Sport Prison : rafaelmotti@franceolympique.com



V. Présentation des établissements concernés et du public

6 établissements sont concernés par cet appel à projets dont vous trouverez les caractéristiques ci-dessous :

- **Centre pénitentiaire de Valence (26)**
- **Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)**
- **Centre pénitentiaire de Riom (63)**
- **Centre de détention de Roanne (42)**
- **Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône (69)**
- **Centre pénitentiaire d'Aiton (73)**



Au service du mouvement sportif

1. Centre pénitentiaire de Valence (26)

Adresse : Chemin Joseph Astier, 26000 Valence

Installations sportives à disposition :

1. Terrain de football – synthétique
2. Gymnase multisports (badminton, handball, basketball, volleyball, tennis)
3. Tables de tennis de table

Matériel mis à disposition : Tout type de matériel de sport (chasubles, plots, coupelles, sifflets, chronomètres, ballons, tapis de judo...). À déterminer avec la monitrice de sport au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

- Référente : BEAUMONT Corinne (Monitrice de Sport)



Au service du mouvement sportif

2. Etablissement pénitentiaire pour mineurs du Rhône (69)

Adresse : 1 rue du Rambion, 69330 Meyzieu

Installations sportives :

1. Terrain de football extérieur 20x30m (synthétique)
2. Gymnase multisports (football, basketball, handball, badminton) 17x25m

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1er janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez auprès des **filles ou des garçons (entre 13 et 17 ans)** pour toute la durée du cycle.

Présentation de l'établissement : Les EPM destinés à accueillir les mineurs de 13 à 18 ans afin de concilier sanction pénale et accompagnement éducatif. Créés depuis 2002, les EPM accueillent une soixantaine de personnes par établissement et proposent un programme d'activités personnalisé. Le suivi des personnes y est prioritaire.

- Référente : TASSY Emma (Cheffe d'établissement Adjointe)



Au service du mouvement sportif

3. Centre pénitentiaire de Riom (63)

Adresse : Route d'Ennezat, 63200 Riom

Installations sportives :

1. Terrain de football en synthétique : 40x20 m
2. Gymnase multisports : 40x20 m
3. 3 salles de musculation

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place à partir du **1^{er} janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez **sur un public féminin ou masculins majeurs, issus du Centre de Détention et de la Maison d'Arrêt semi-ouverte**. En fonction de votre activité, vous aurez en charge au maximum 15 personnes.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

➤ Référent : BEYTET Philippe (Moniteur de Sport)



Au service du mouvement sportif

4. Centre de détention de Roanne (42)

Adresse : Rue Georges Mandel, 42300 Roanne

Installations sportives :

1. Gymnase multisports (handball, futsal, basketball)
2. Terrain de football synthétique extérieur

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1^{er} janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre de détention** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres de détention, accueillent des détenus condamnés à une peine supérieure à 2 ans et présentant les meilleures perspectives de réinsertion sociale. Le régime de détention est principalement orienté vers la resocialisation des détenus. De nombreuses activités y sont proposées, dont les activités physiques et sportives.

- Référent : PEREZ Reda (En charge des projets sport)



Au service du mouvement sportif

5. Centre pénitentiaire de Villefranche-sur-Saône (69)

Adresse : 260 Rue Lavoisier, 69400 Villefranche-sur-Saône

Installations sportives :

1. Terrain football en herbe ;
2. Terrain football extérieur bitumé ;
3. Gymnase polyvalent ;
4. Salle de musculation ;
5. Terrains de basketball.

Matériel mis à disposition : Matériel nécessaire à la pratique des sports cités ci-dessus. A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place à partir **du 1er janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

- Référent : DICKERT Olivier (Responsable en détention, en charge des projets sport)



Au service du mouvement sportif

6. Centre pénitentiaire d'Aiton (73)

Adresse : Les Gabelins – Aiguebelle, 73221 Aiguebelle

Installations sportives à disposition :

1. Gymnase multisports (basketball, futsal, handball) ;
2. Terrain extérieur avec revêtement en bitume et tour de piste en gravier ;
3. Terrain de football

Matériel mis à disposition : A déterminer avec le moniteur de sport de l'établissement au besoin.

Date de mise en œuvre : le cycle pourra être mis en place **à partir du 1^{er} janvier 2025**.

Présentation du public auprès duquel vous interviendrez : Vous interviendriez sur le **Centre pénitentiaire** auprès d'un public **masculin majeur**. Le nombre de personnes maximum présentes lors des séances sera fixé en fonction des activités proposées.

Présentation de l'établissement : Les centres pénitentiaires sont des établissements abritant au moins deux quartiers caractérisés par des régimes de détention différents : un centre pénitentiaire peut ainsi regrouper une maison d'arrêt, un centre de détention et/ou une maison centrale par exemple. Il s'agit d'établissements de grande taille.

- Référent : NOUREUX Ludivine (En charge des projets sport)

